

Nom : _____		Prénom : _____	
Rue : _____		NP, Localité : _____	
Date de naissance :	Jour _____	Mois _____	Année _____
Téléphone : _____			
Société : _____			
Professeur de musique : _____			
Téléphone : _____			
Jury 1			
Catégorie Minime (2006 et plus jeune) : Principe I : Roulement / Principe II : Flas / Marches d'ordonnance : 5 et 6			
Catégorie Junior (2001 à 2005) : Principe I : Roulement / Principe II : Ras de 5 / Marches d'ordonnance : 3 et 4			
Catégorie Senior (2000 et plus âgé) : Marche ou marche Bâloise, classe 1 à 6			
Titre de la pièce : _____			
Compositeur/Arrangeur : _____			
Jury 2 : Pièce libre			
Catégories Minime, Junior et Senior : Titre de la pièce : _____			
Compositeur/Arrangeur : _____			
Je suis motivé-e à participer au concours... <i>Veillez cocher</i>			
... selon la variante A : Concours en présentiel avec un public restreint	oui	non	
... selon la variante B : Concours en présentiel à huis clos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
... selon la variante C : Concours en présentiel à huis clos filmé/retransmis sur Internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui : signatures du participant et des représentants légaux			
en tant qu'accord pour la retransmission sur Internet : _____			
... selon la variante D : Concours virtuel (sous forme de vidéo à envoyer)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Je joins à cet envoi **deux** copies de chaque partition de soliste et déclare avoir pris connaissance du règlement du concours.

Veillez indiquer distinctement sur les partitions les éventuelles coupures (passages non joués) en les traçant.

Le règlement est disponible sur le site internet www.fmbv.ch. Rappelons que le concurrent doit interpréter au moins 60 mesures de la pièce libre; cette dernière ne peut en aucun cas être une marche d'ordonnance. Séverine Abbet est à disposition pour toute question (sin_trade37@hotmail.com ou 079 202 46 40).

Le délai d'inscription est fixé au 15 mars 2021.

L'ordre de passage sera déterminé par tirage au sort le 15 mai et sera communiqué aux sociétés dans les jours qui suivront. L'ordre de passage est définitif et ne peut être soumis à modifications.

Adresse pour le retour des inscriptions :

Marie Moulin
Avenue du Grand-Saint-Bernard 81B
1920 Martigny